



AVIS AUX CERCLES 2020 / N°48

DH/EL/92

Bruxelles, le 29 octobre 2020

1. COMMUNIQUE DE LA LBFA

1.1 RAPPEL – candidatures commissions, Comité Appel et Organisations 2021

Commissions

Commission juridique :	Daniel HOFFMAN
Commission de discipline :	Daniel HOFFMAN
Commission des finances et comptabilité :	Antoine JOLET
Commission des Règlements sportifs :	Christophe BODART (+ P. DUMONT)
Commission Masters :	Paul-Emile CHENOIS
Commission des terrains et infra. sportives :	Christian HALLOY
Commission Communication et Promotion :	Olivier PARVAIS
Commission Informatique :	Renauld CHAPELLIER
Commission Labellisation :	Renauld CHAPELLIER(+M.Vandenbroeck)
Commission Hors stade :	Olivier PARVAIS
Commission Jeunes :	Perrine GUILLITTE (+ O.Parvais)
Commission développement Louvain-la-Neuve :	Jacques HENRARD (+ G. DENIS)
Commission pédagogique mixte ADEPS – LBFA :	Perrine GUILLITTE
Commission antidopage (*) :	Olivier PARVAIS

Les candidatures pour les différentes commissions, (groupes de travail) doivent être en possession de la LBFA pour le **vendredi 6 novembre 2020** au plus tard. Elles doivent être signées par le candidat et le représentant du cercle (selon les informations reprises sur la fiche d'identité).

(*) spécificités de la commission antidopage :

La commission a pour fonction d'informer les clubs et les athlètes d'élite de la législation antidopage et de mettre en place des séances d'information sur l'antidopage, les whereabouts, les autorisations à usage thérapeutique... ainsi que

- d'alimenter le site internet de la LBFA avec des informations et des conseils.
- de suivre les cas positifs et de préparer les dossiers pour la CIDD.
- de participer aux colloques et formations concernant l'antidopage.

Il est vivement souhaitable que les candidats à cette commission aient des connaissances juridiques et/ou médicales dans le secteur de la lutte contre le dopage (ROI art 2.8.1.1).

Comité d'Appel

Ont été élus par l'Assemblée générale du 10/10/2020 : Sébastien De Grève (CSDY) et Roland MAURY (EAH).

En vertu des dispositions de l'article 13.1.1.1 du R.O.I., 4 autres membres peuvent être choisis par le Comité Directeur en fonction de leurs compétences juridiques, médicales financières ou sportives.

Les candidatures doivent être en possession de la LBFA pour le 6 novembre 2020 au plus tard et doivent être signées par le candidat et le représentant du cercle (selon les informations reprises sur la fiche d'identité).

Organisations 2021

Les cercles trouveront en annexe le formulaire de demande d'organisation LBFA et LRBA 2021.

Parce que cette année a été particulière en raison du Covid 19, le Comité directeur de la LBFA a décidé de laisser l'opportunité aux organisateurs 2020 des intercircles, des championnats LBFA et LRBA -accord avec la VAL, de représenter leurs candidatures.

Par conséquent, seules les organisations suivantes sont à octroyer pour 2021 :

- 9/05/21 Intercircles TC Hommes division III
- 3-4/07/21 Championnats LBFA d'épreuves combinées + Relais
- 1/05/21 Championnats de Belgique 10000m TC et 3000m ST Dames
- 5/09/21 Championnats de Belgique de Relais C/Sc/TC et Masters + Handi
- A définir Championnats de Belgique 20 km D et 50 km H
- A définir Championnats de Belgique Marteau et Grands poids Masters

Les cercles désireux d'organiser doivent remplir et transmettre le formulaire annexe, signés par deux représentants du cercle (selon les informations reprises sur la fiche d'identité), pour le **vendredi 6 novembre 2020** au plus tard sur l'adresse email info@lbfa.be .